

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la
Communication

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Communiqué de presse d'Aurélie Filippetti consécutif à l'adoption par le Parlement du projet de loi sur l'égalité hommes-femmes

Aurélie Filippetti - ministre de la Culture et de la Communication - se félicite de l'adoption définitive par le Parlement du projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes porté, pour le Gouvernement, par Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

Ce texte opère des avancées historiques pour la place de la femme dans la société, dans la vie économique et dans la République.

Il va permettre également des évolutions majeures sur les écrans, en renforçant les garanties de juste représentation des femmes et des hommes et la lutte contre les stéréotypes sur l'image des femmes dans les programmes audiovisuels.

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel s'était déjà pleinement engagé dans la défense de l'image de la femme dans les médias. Aurélie Filippetti se réjouit qu'avec la nouvelle loi, les missions générales du collège soient renforcées en matière de promotion de l'égalité et de lutte contre les violences et la diffusion d'images dévalorisantes des femmes.

Le régulateur veillera à ce titre à la pleine participation des chaînes à la poursuite de l'objectif d'égalité. Aux termes de la loi, il fixera en effet les conditions de diffusion, par les services de télévision, de programmes contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes contribuant ainsi à l'éducation citoyenne de chacun de nos compatriotes.

Paris, le 24 juillet 2014